



MAIRIE DE ROMPON

Déclenchement du niveau 3 « Alerte canicule » du plan canicule

Météo France classe le département de l'Ardèche en orange sur la carte de vigilance météo.

Ce qui signifie que l'événement météo attendu va atteindre une intensité importante.

Point météo :

En raison de la montée des températures, le niveau 3 « Alerte canicule » du plan canicule est déclenché en Ardèche.

Situations particulières :

Certaines consignes sont à respecter durant cette période de forte chaleur :

- Utilisez le ventilateur et/ou la climatisation ou essayer de vous rendre dans un endroit frais.
- Mouillez votre corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches.
- Buvez au moins 1,5 litre d'eau par jour, même sans soif, et continuez à manger normalement.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes.
- Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers.
- Limitez vos activités physiques.
- En cas de maladie ou de troubles du comportement, appelez un médecin.
- Si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie.
-

Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour. Accompagnez-les dans un endroit frais.

Vous pouvez consulter les sites www.sante.gouv.fr et www.social-sante.gouv.fr

Un numéro vert Canicule info service est également mis à disposition du public pour toutes informations ou conseils : **0 800 06 66 66 (du lundi au samedi, de 8 à 20 heures).**

Si vous avez connaissance d'une personne se trouvant en difficulté du fait de ces fortes chaleurs, n'hésitez pas à appeler les services de secours :

Le 15, numéro d'appel gratuit du service d'aide médicale urgente (SAMU).

Le 115, numéro d'appel gratuit des urgences sociales, qui a pour mission d'informer, orienter et rechercher un hébergement pour les personnes sans domicile fixe.